

DOLLAR
64,98 \$ US
+0,47

OR
296,50 \$ US
+0,10

ARGENT
7,823 \$
-0,025

MONTRÉAL
3385,05
-18,29

TORONTO
6526,80
-43,47

NEW YORK
9314,28
+13,13

QUESTIONS D'ARGENT

Eaton a le championnat des erreurs à la caisse

MARIE TISON
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La vigilance s'impose pour les clients des magasins Eaton.

Dans le cadre d'une enquête réalisée par Option consommateurs auprès de six grands magasins, le système de gestion des prix et de lecteurs optiques de chez Eaton a présenté un taux d'erreur de 41 %.

Sur 72 articles à prix réduit achetés par deux enquêteurs dans deux succursales différentes de chez Eaton, 30 ont été facturés au prix original, et non pas au prix de solde qui était annoncé.

Les enquêteurs ont payé 173,23 \$ de trop sur une facture de 868,69 \$.

La piètre performance provient du fait qu'Eaton n'inscrit pas les prix des soldes de courte durée dans son système informatique, a expliqué la directrice d'Option consommateurs, M^{me} Louise Rozon, en conférence de presse hier.

« On se fie à la mémoire des caissiers », a-t-elle déploré.

Eaton n'a pas rappelé la Presse canadienne.

Les résultats de l'enquête paraissent dans le numéro de décembre de la revue *Protégez-Vous*.

Pour les six grands magasins, le taux moyen d'erreur est de 15,5 %, ce qui équivaut à une somme de 378,31 \$ payée en trop sur une facture globale de 4581,72 \$.

PAS D'ERREUR DE WAL-MART

Seul Wal-Mart a obtenu une note parfaite: aucune erreur pour 72 achats. C'est que cette chaîne n'offre pas de soldes, et que son système informatique n'a donc pas besoin d'être modifié à diverses reprises, a expliqué M^{me} Rozon.

Canadian Tire a enregistré un taux d'erreur de 4,2 %, mais ces erreurs étaient en faveur du client, ce qui a permis aux enquêteurs de bénéficier d'un « rabais » inespéré de 12,08 \$ sur une facture de 697,99 \$.

Tous les autres grands magasins ont commis des erreurs au détriment du client. Sears a présenté un taux d'er-

reur de 23,6 % et Zellers, un taux d'erreur de 12,5 %.

M^{me} Rozon a affirmé que ces erreurs n'étaient pas dues à la technologie elle-même: les lecteurs optiques de codes sont très perfectionnés. Le problème réside plutôt dans l'inscription des données dans le service informatique.

LA BAIE S'AMÉLIORE

L'année dernière, Option consommateur avait effectué une enquête semblable. La Baie avait alors obtenu le pire résultat, avec un taux d'erreur de 26 %. Comme Eaton, elle se fiait à la mémoire des caissiers.

Cette année, la chaîne s'est reprise et a obtenu un taux d'erreur de 11,1 %.

« C'est possible de s'améliorer », a commenté la présidente de l'Office de

la protection du consommateur, M^{me} Nicole Fontaine.

M^{me} Fontaine a fait valoir que cette étude montrait l'importance d'obliger les commerçants à apposer un prix sur chaque article offert en magasin.

D'ailleurs, un sondage Angus Reid commandé par l'Association des consommateurs révèle que plus de 90 % des Québécois veulent qu'un prix de vente soit apposé sur chaque produit.

M^{me} Fontaine a rappelé que l'article 223 de la Loi sur la protection du consommateur obligeait déjà les commerçants à inscrire le prix de vente sur chaque produit. Seuls les articles qui coûtent moins de 0,40 \$ sont exemptés.

L'industrie soutient cependant que les lecteurs optiques rendent inutile le marquage unitaire des prix.

En juin, l'Office de la protection du consommateur a formé un comité pour étudier la question. Selon l'office, les représentants de l'industrie ont été incapables de présenter de manière satisfaisante de nouveaux outils de marquage des prix qui permettent le respect des principes fondamentaux de protection des consommateurs.

L'office a donc décidé d'appliquer de façon rigoureuse l'article 223.

« Vous pouvez vous attendre à des poursuites dans l'année qui vient », a lancé M^{me} Fontaine.



ERREURS DANS LA GESTION DES PRIX EN MAGASIN

Commerce	Pourcentage d'erreur	Total facturé	Somme en cause
Aucune erreur			
Wal-Mart	0 %	733,22 \$	0,00 \$
Erreurs en faveur du commerçant			
La Baie	11,1 %	700,87 \$	31,98 \$
Zellers	12,5 %	722,98 \$	44,71 \$
Sears	23,6 %	857,97 \$	140,47 \$
Eaton	41,7 %	868,69 \$	173,23 \$
Total	14,8 %	3 150,51 \$	390,39 \$
Erreurs en faveur du consommateur			
Canadian Tire	4,2 %	697,99 \$	-12,08 \$
Total	0,7 %	697,99 \$	-12,08 \$
Grand total	15,5 %	4 581,72 \$	378,31 \$

Source: Option consommateurs

INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

Une forte poussée du huard

■ TORONTO (PC) — De bonnes nouvelles économiques jumelées à une chute de tension politique au Québec ont mené à une forte poussée du dollar canadien, hier.

Le huard a gagné près d'une moitié de cent pour clôturer à 64,98 \$ US, après que Statistique Canada eût fait savoir que l'indice composite, principal indicateur de l'état de santé de l'économie du pays, a enregistré une légère progression de 0,1 % en octobre.

Cette croissance économique a été en grande partie imputée au redressement opéré par les marchés boursiers, qui paraissent se remettre rapidement des turbulences de l'été.

Les cambistes ont également été encouragés par de récentes informations laissant entendre qu'un nouveau référendum sur la souveraineté du Québec serait vraisemblablement re-

porté de plusieurs années même si le premier ministre Lucien Bouchard était reporté au pouvoir.

M. Bouchard est parvenu à se maintenir en tête des sondages en affirmant à maintes reprises aux Québécois qu'aucun scrutin sur l'avenir du Québec au sein du Canada n'aurait lieu à moins qu'il ne soit assuré de certaines « conditions gagnantes ».

La perspective d'une stabilité politique à long terme est un critère dont tiennent compte les cambistes lorsque vient le temps de décider où investir.

Par ailleurs, les transactions boursières se sont révélées extrêmement faibles à New York, hier, alors que de

nombreux investisseurs ont quitté leur lieu de travail de bonne heure en prévision du congé de l'Action de grâce, aujourd'hui, aux États-Unis.

L'indice Dow Jones des 30 valeurs industrielles a tout d'abord progressé de 16 points, en début de journée, avant d'en concéder 48, vers 11 h, continuant à zigzaguer tout au long d'une séance qu'il devait finalement clôturer à 9314,28, en hausse de 13,13 points.

À Toronto, les investisseurs ont entamé pour une seconde journée d'affilée le gain de 150 points enregistré lundi. L'indice composite TSE 300, qui avait reculé mardi de 102 points, en a concédé hier 43,47 de plus, terminant la journée à 6526,80.

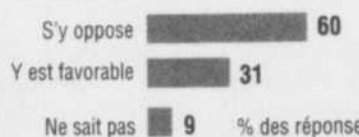
Enfin, à la Bourse de Montréal, les cours ont également clôturé en baisse, l'indice XXM chutant de 18,29 points pour clôturer à 3385,05.

SONDAGE SUR LA FUSION DES BANQUES

La firme Environics a réalisé un sondage, entre le 29 octobre et le 10 novembre 1998, pour le compte de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. 1202 Canadiens dont 305 Québécois ont été interrogés. La marge d'erreur est de 3 %



L'opinion du public sur les fusions bancaires



L'opinion du public quant à qui profiteraient les fusions bancaires



Source: FCEI

INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

Opposition aux fusions bancaires

Six Canadiens sur 10 s'opposent aux projets

■ TORONTO (PC) — Une majorité de Canadiens s'oppose aux fusions bancaires et estime que ce sont avant tout les actionnaires et les dirigeants des banques qui bénéficieront de ces ententes, indique un sondage rendu public, hier, par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

Les résultats du sondage sont divulgués au moment même où les banques annoncent des profits records pour l'année financière 1998, ce qui est généralement considéré comme un irritant supplémentaire pour les Canadiens.

Le sondage de la firme Environics indique que 60 % des Canadiens ne veulent pas que le gouvernement fédéral donne son aval aux fusions prévues entre quatre des cinq grandes banques du pays. Au moment où le sondage a été réalisé, entre le 29 octobre et le 10 novembre, 31 % des personnes interrogées étaient favorables aux fusions alors que 9 % n'avaient pas d'opinion sur le sujet.

Au Québec, 57 % des personnes interrogées sont contre les projets de fusion, 37 % y sont favorables et 6 % n'ont pas d'opinion.

Ce sont les Montréalais qui semblent les Québécois les plus réticents aux fusions puisque 62 % d'entre eux s'y opposent.

Le gouvernement fédéral évalue actuellement deux propositions de fusions, l'une entre la Banque Royale et

Les fusions profiteraient avant tout aux actionnaires

la Banque de Montréal et l'autre entre la CIBC et la Banque Toronto-Dominion. « Les dirigeants des banques n'ont pas réussi à convaincre le public du bien-fondé des fusions bancaires. Les consommateurs ne sont pas dupes et réalisent bien que les fusions réduiraient davantage les services et augmenteraient le pouvoir et les profits des banques », estime Pierre Cléroux, le vice-président Québec de la FCEI, qui représente 18 000 PME.

Les lobbyistes ont mis la main à la pâte au cours des derniers mois. Les opposants aux fusions, dont entre autres le lobby des PME, affirment que le projet provoquera des licenciements ainsi que la réduction des prêts et des services aux consommateurs et aux entreprises.

Les banques affirment pour leur part que les fusions sont nécessaires si elles désirent faire face à la concurrence et réaliser les investissements requis pour affronter la compétition des banques étrangères et prendre de

Voir FUSIONS en B2 ►

Pour faire un pas de plus vers l'indépendance financière

COMMENT MAINTENIR OU AUGMENTER SON TRAIN DE VIE À LA RETRAITE

Conférence de Suzanne Tremblay, planificateur financier

VOUS DÉCOUVRIREZ :

- D'où proviendront vos revenus à la retraite
- 2 recettes sous-utilisées pour gonfler votre REER et sauver de l'impôt
- 3 techniques simples pour augmenter vos revenus de retraite après 60 ans
- Le type de placement qui offre le meilleur potentiel de rendement pour une retraite à l'aise

Lévis, le 2 décembre 1998, à 19h, à la Fédération des caisses Desjardins, 95, ave des Commandeurs

les Soirées DESJARDINS
Rencontres d'information

Pour inscription :
téléphonez au : (418) 835-2553
ou 1-888-513-2553 (Ligne de réservation 24 heures)
ou informez-vous auprès de votre caisse populaire Desjardins

Desjardins



QUESTIONS D'ARGENT

LE LOYER DE L'ARGENT

26-11-1998 Institutions	Comptes d'épargne		Dépôts à court terme (rachetables à échéance)					Certificats de placement garanti (int. semestriel)				Hypothèques			
	Sans chèques	Intérêt quotidien	30-59 jours	60-89 jours	90-119 jours	120-149 jours	150-179 jours	Dépôt min. (\$)	1 an	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Banque Hongkong 25-11	0,25	0,25	+3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	1000	4,025	4,225	4,525	6,40	6,65	6,85	7,15
Banque Laurentienne-18-11	0,05	0,05	3,05	3,05	3,05	3,05	3,05	1000	3,65	3,95	4,40	6,40	6,65	6,85	7,15
Banque de Montréal 25-11			3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	1000	3,525	4,075	4,525	6,40	6,65	6,85	7,15
Banque Nationale 25-11	0,02	0,02	3,25	3,25	3,25	3,50	3,50	**1000	3,65	4,20	4,65	6,40	6,65	6,85	7,15
Banque Scotia 25-11		0,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	1000	3,525	4,075	4,525	6,40	6,65	6,85	7,15
Banque Royale 25-11	0,10 à 0,20	0,15 à ,40	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	500	3,65	4,20	4,65	6,40	6,65	6,85	7,15
Banque Toronto-Dominion 25-11		0,35	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	500	3,525	4,075	4,525	6,40	6,65	6,85	7,15
Caisse populaires 18-11	0,15	0,15	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	**1000	3,65	4,20	4,65	6,40	6,65	6,85	7,15
Canada-Vie 18-11			2,75	2,75	2,75	2,75	2,75								
Fiducie Sun Life 10-11			4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	1000	4,375	4,375	4,50	6,40	6,65	6,85	7,15
Groupe La Mutuelle 25-11			++3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	**1000	3,75	4,20	4,55	6,40	6,65	6,85	7,15
MFQ Vie 18-11		0,75	(2)3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	**1000	4,00	4,25	4,625	6,40	6,65	6,85	7,15
Placements Québec (1) 04-11								**1000	5,00	4,75	5,00				
SSQ Vie 26-11								400	4,00	4,35	4,65	6,40	6,65	6,85	7,15
Trust Capital 17-11			4,60	4,60	4,60	4,60	4,60	**5000	4,40	4,25	4,30				
Trust Général 25-11	0,02	0,02	3,25	3,25	3,25	3,50	3,50	**1000	3,65	4,20	4,65	6,40	6,65	6,85	7,15
Trust Royal 25-11		0,15	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	1000	3,65	4,20	4,65	6,40	6,65	6,85	7,15

Les taux en vigueur sont ceux que nous ont fournis les institutions financières au moment de la préparation de ce tableau. Ils sont donc sujets à révision. * : non rachetables ; ** : intérêt annuel ; + : dépôt minimal de 5000 \$; ++ : dépôt minimal de 10 000 \$; (1) obligation à terme à taux fixe ; (2) dépôt min. 2500 \$.

COMPILATION: LOUISE VOYER

TABLEAU: LE SOLEIL

VENTE DE LOGICIELS SANS LICENCE À MONTRÉAL

Microsoft intente une poursuite et en règle trois autres

MONTRÉAL (PC) — Microsoft Corporation a intenté une poursuite judiciaire et a réglé trois poursuites potentielles, à la suite d'une vaste enquête visant à examiner les activités de revendeurs de la région montréalaise soupçonnés de distribuer illégalement des logiciels sans licence, a annoncé

Microsoft Canada à Montréal, hier. « La campagne de dépistage se déplacera vers d'autres villes canadiennes au cours des six prochains mois », a indiqué la compagnie par voie de communiqué.

Le géant de l'informatique poursuit A.M.I. Info, de Saint-Laurent, en ban-

lieue de Montréal, qui aurait installé une copie non autorisée du logiciel Windows 95 sur un système informatique neuf vendu à un enquêteur.

Déposée auprès de la cour fédérale du Canada, la réclamation vise des dommages-intérêts généraux et particuliers d'un montant à déterminer de

même que des dommages-intérêts exemplaires de 20 000 \$.

Par ailleurs, Échange Micro inc., de Montréal, Micro Facilité inc., de Dorion, et Incredible Z Technologies, également de Montréal, ont tous accepté un règlement hors cours prévoyant le versement d'un montant non divulgué.

Exxon achèterait Mobil

NEW YORK (AP) — Exxon a entamé des discussions pour racheter son concurrent Mobil, ce qui pourrait constituer la plus grosse fusion jamais réalisée dans l'industrie, rapporte le *Financial Times*, aujourd'hui, citant des sources proches des deux compagnies.

Selon le journal, basé à Londres, un accord pourrait être annoncé dès la semaine prochaine entre Exxon, deuxième groupe mondial dans le domaine de l'énergie après Royal Dutch-Shell, et Mobil.

Exxon, un des leaders mondiaux des produits pétrochimiques, est présent dans plus de 100 pays. Mobil s'est concentré sur la production de pétrole et de gaz, et possède ou fait fonctionner 25 raffineries dans le monde.

Hier, des rumeurs faisant état d'un accord imminent ont fait grimper de 5% les actions de Mobil à la bourse de New York.

San Francisco s'intéresse à Eaton

TORONTO (PC) — Les Boutiques San Francisco a exprimé son intérêt pour les magasins Eaton, notamment celui de la rue Sainte-Catherine, à Montréal.

« Nous aimerions beaucoup accroître notre présence, nous regardons quelles succursales peuvent devenir disponibles », a déclaré, hier, Guy Charon, président de San Francisco.

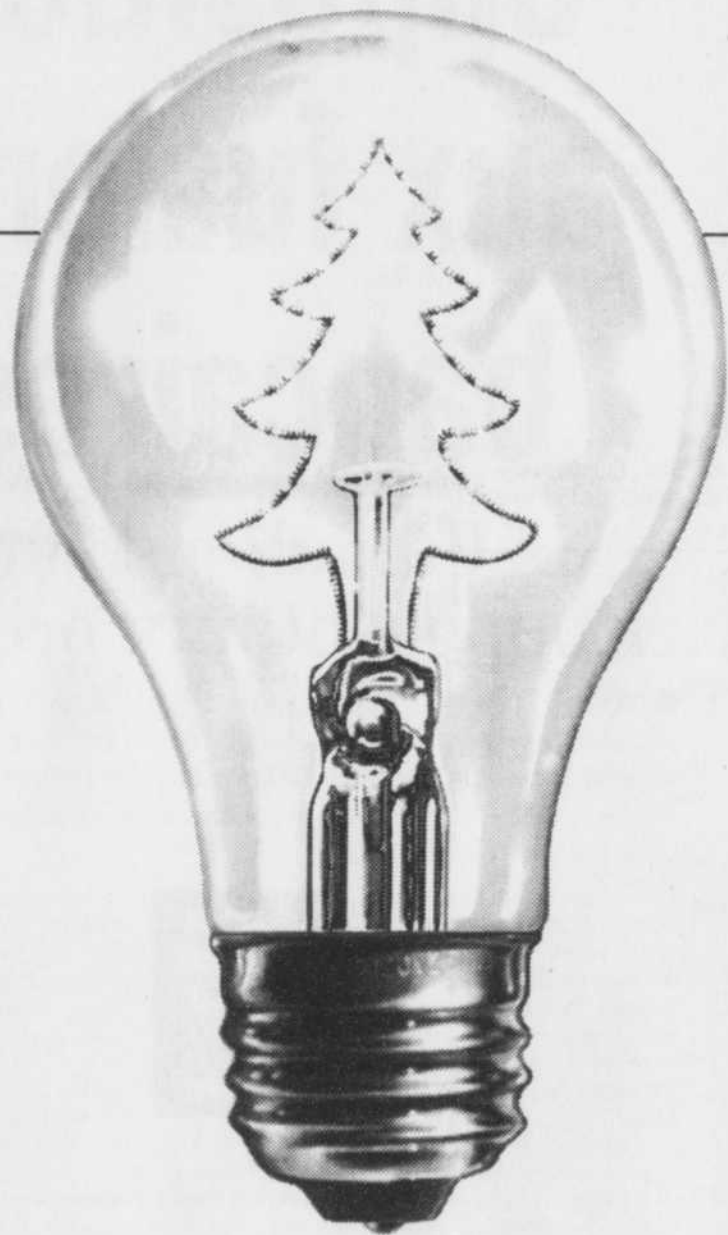
Comptant 130 magasins au Québec, basée à Boucherville, San Francisco a déjà cherché à acquérir des succursales de Eaton, dont les difficultés financières demeurent

FUSIONS Message

Suite de la B1

l'expansion. Les banques se sont engagées à conserver leurs succursales en région et à réduire les frais de service, dans le but de convaincre les Canadiens du bien fondé des fusions.

« Avec les résultats de ce sondage, le public et les PME envoient un message clair au gouvernement: non à la fusion des banques. Les politiciens ont la responsabilité de protéger l'intérêt du public et des PME, et non celui des dirigeants des banques », dit Pierre Cléroux.



Laissez-vous allumer par l'artiste de votre choix !

Pour les fêtes, Hydro-Québec pourrait vous faire gagner un décor extérieur unique, conçu par l'artiste de votre choix. Les décorations seront fournies par Rona et branchées par les monteurs de lignes d'Hydro-Québec.*

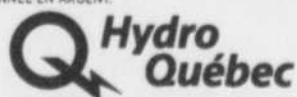


NOTEZ ICI LE NOM DE L'ARTISTE QUE VOUS AVEZ CHOISI.
* La décoration se fera le 5 ou le 6 décembre 1998. Aucun achat requis. Fac-similés faits à la main acceptés. Poster ce coupon de façon à ce qu'il soit reçu avant le 2 décembre 98, 17 h, à l'adresse suivante: C.P. 11035, succ. Centre-ville, Montréal (Qc) H3C 4W6. Tirage: 3 décembre 98 à 13 h 30. La personne sélectionnée sera contactée par téléphone et devra être présente lors de l'appel et confirmer si elle n'est pas propriétaire de l'immeuble, l'acceptation du propriétaire pour l'utilisation du prix, à défaut de quoi, sa sélection sera annulée. Copie du règlement: faites parvenir une enveloppe pré-affranchie à l'adresse ci-dessus ou consultez le www.hydroquebec.com. Concours ouvert aux résidents du Québec seulement. Une valeur de 1 500 \$.

CONCOURS
« Laissez-vous allumer par l'artiste de votre choix ! »
COUPON DE PARTICIPATION

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (JOUR) _____

NOTEZ LE MOT MYSTÈRE APPARAISSANT À L'ÉCRAN DURANT L'ÉMISSION FLASH, DIFFUSÉE À 18 h 30 ET 23 h 30 À TQS ET VOUS POURRIEZ GAGNER 500 \$ ADDITIONNEL EN ARGENT.



LE SOLEIL TQS

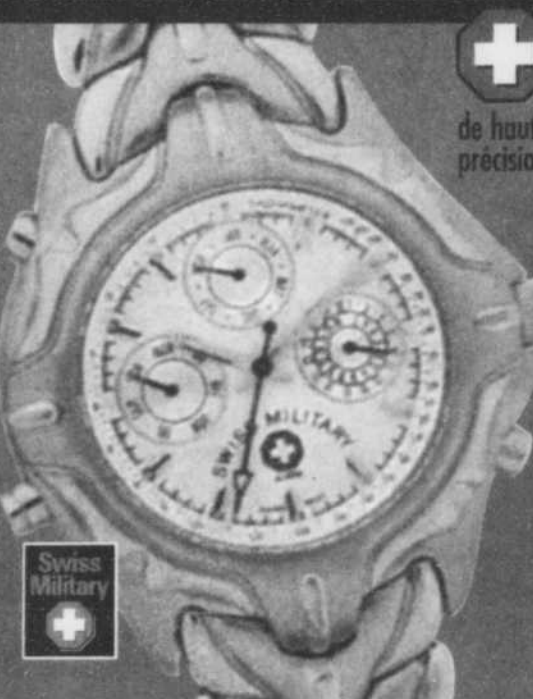
Consultez notre site internet au www.hydroquebec.com

Présentez ce coupon et obtenez 5 \$ de rabais à l'achat d'une minuterie Noma chez RONA

NOMA RONA

* Minuterie électronique pour l'extérieur. Programmation 7 jours, 6 réglages. Fonctionne avec 1 pile AAA non incluse. #0238300. Limite d'un bon rabais par client. Échangeable dans tous les magasins Rona participants. Expiration: 9 décembre 1998.

Montre SWISS MILITARY



- Bijouterie Webster:** Carrefour l'Ornière, Carrefour Charlesbourg, Carrefour Beauport, Galeries Chagnon, Galeries de la Capitale, Place de la Cité
- Bijouterie Bernard:** Galeries de la Capitale
- Boutique Key West:** Place Laurier, Chicoutimi, Montréal, Laval
- Bijouterie Penelope:** Place Ste-Foy
- Bijouterie Rayon d'Or:** Place Laurier, La Malbaie, Baie-Comeau, Baie-St-Paul
- Bijouterie Bolly:** Place Laurier, Place Fleur de Lys, Galeries de la Capitale, Roberval, Rimouski, Victoriaville
- Bijouterie Suisse:** Galeries de la Canadière
- Bijouterie Jacobus:** Place Fleur de Lys, Sherbrooke
- Bijouterie Lévis:** Galeries Chagnon
- Créations V.V.S.:** Galeries de la Capitale, Rue St-Jean, Vieux-Québec

Spéciaux de novembre

Rabais de 10% à 30%

sur marchandise à prix courant en magasin

Offre valide jusqu'au lundi 30 novembre sur marchandise en inventaire seulement

RENAUD et Cie vous offre, depuis 150 ans, le plus beau choix de vaisselle, verrerie, coutellerie et cadeaux à Québec.



82, rue St-Paul Québec 692-0122

355, rue Marais Vanier (voisin de Tomas Tam) 681-1944

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, 9h à 17h; samedi, 9h30 à 16h30

Heures d'ouverture: du lundi au mercredi, 9h30 à 17h; jeudi, vendredi, 9h30 à 21h; samedi, 9h30 à 16h30; dimanche, 12h à 16h30

loto-québec résultats

Tirage du 98/11/25

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
512017	166452
25 000 \$	50 000 \$
3 ^e numéro	NUMÉRO BONI
940160	888579
100 000 \$	50 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

6/49 Tirage du 98/11/25

06 16 17 28 45 49

Numéro complémentaire: 03

Québec 49 Tirage du 98/11/25

21 23 24 27 43 47

Numéro complémentaire: 07

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 50 000,00 \$
5/6	10 500 \$
4/6	868 50 \$
3/6	16 599 5 \$

Ventes totales: 505 881,50 \$

Banco Tirage du 98/11/25

02 04 06 10 14

23 24 33 37 38

43 46 48 49 51

54 55 63 64 69

NUMÉRO 072218

Quotidienne Tirage du 98/11/25

3 4

945 5146

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec. Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ENTREPRISES

Les sociétés **Télémedia Communications Inc.** et **Radio Corp Inc.** ont annoncé à Toronto, hier, la conclusion d'une entente en vertu de laquelle la première fera l'acquisition de quatre stations de radio de l'Ontario, soit CKOC-AM et CKLH-FM, à Hamilton, ainsi que CJBK-AM et CJBX-FM, à London, appartenant à la seconde. La transaction, dont le montant n'a pas été divulgué, est sujette à l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Télémedia détient et exploite déjà 23 stations au Québec, en Ontario et en Alberta. Également editrice de magazines, la société compte neuf publications à son actif, dont *Coup de Pouce*, *Madame au foyer*, *Elle Québec*, *Canadian Living*, *TV Guide* et *Homemaker's*.

Cogeco Inc. a annoncé à Montréal, hier, que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes avait approuvé la demande de sa filiale Cogeco Radio-Télévision Inc. visant à faire l'acquisition des stations CKRS-TV et CFRS-TV, appartenant à Radio Saguenay Ltée. Cogeco Radio-Télévision et Radio-Saguenay ont convenu de procéder à la clôture de la transaction, dont le montant n'a pas été précisé, d'ici à la fin de décembre 1998, avec entrée en vigueur au 30 novembre précédent. Cogeco est une entreprise active dans le secteur des communications, dont les titres sont inscrits aux bourses de Montréal et Toronto. Par l'entremise de sa filiale en exploitation Cogeco Radio-Télévision, elle est propriétaire de plusieurs stations de télédiffusion et radiophoniques au Québec.

Le Groupe LGS Inc. a fait savoir à Montréal, hier, qu'il avait convenu de faire l'acquisition de la société torontoise CallPro Canada Inc. en contrepartie de 10,9 millions \$, sous forme d'argent comptant, d'actions et de bons de souscription. CallPro, qui se spécialise dans les solutions électroniques de transmission de la voix, de centre d'appel et d'interaction avec la clientèle, vient donc d'enrichir l'offre de LGS dans le commerce électronique, a précisé cette dernière. La transaction est sujette aux approbations réglementaires.

Le Groupe informatique DTM a signé une entente avec la firme Entourage Solutions technologiques Inc. en vertu de laquelle la seconde assurera en sous-traitance l'exclusivité des activités de câblage de DTM, a annoncé ce dernier à Montréal, hier. La signature de l'entente était conditionnelle à l'embauche par Entourage des techniciens câbleurs de DTM ainsi qu'à son acquisition de l'actif de câblage de DTM. Les clauses financières de l'entente n'ont pas été divulguées.

La compagnie **MaBaie** a annoncé à Montréal, hier, qu'elle avait enregistré un bénéfice net de 1,05 million \$, soit 17 ¢ par action, lors de son troisième trimestre, clos le 30 septembre, comparativement à un bénéfice net de 318 107 \$ (5 ¢ par action) lors de la même période un an plus tôt. Lors du troisième trimestre de l'exercice en cours, les revenus consolidés de MaBaie ont atteint 3,1 millions \$, contre 4,1 millions \$ lors des mêmes trois mois de l'exercice précédent. MaBaie a enregistré un bénéfice net de 1,8 million \$ (28 ¢ par action) lors des neuf premiers mois de l'exercice 1998, contre une perte nette de 412 673 \$ (6 ¢ par action) lors de la même période de 1997. Au cours de ces deux périodes, ses revenus consolidés se sont établis à 5,7 et 6,7 millions \$, respectivement.

Les Entreprises Microtec, de Saint-Augustin, sont devenues la première entreprise en sécurité au Canada en atteignant le cap des 100 000 clients. Selon les dirigeants de Microtec, l'entreprise québécoise qui a également ses assises au Nouveau-Brunswick et en Ontario, occupe maintenant la huitième position en Amérique du Nord. En Ontario, le parc d'abonnés est passé de 1891 en décembre 1997 à 7300 en novembre 1998, une croissance de 288%. R. L.

L'ACCORD DES COMMISSIONS DES VALEURS MOBILIÈRES

« Tout le monde y trouve son compte »

HÉLÈNE BARIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les commissions des valeurs mobilières des 10 provinces et des deux territoires canadiens sont finalement parvenues à s'entendre sur un moyen de simplifier la vie des entreprises tout en conservant leur champ de compétence intacte.

Le Système canadien de réglementation des valeurs mobilières, qui sera en activité au début de l'an prochain, est l'aboutissement de plusieurs années de discussions pour harmoniser la réglementation des valeurs mobilières d'un océan à l'autre. « Tout le monde y trouve son compte, les fédéralistes comme les autonomistes », a résumé le président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, M. Jean Martel, au cours d'un entretien téléphonique.

Les dirigeants de toutes les commissions des valeurs mobilières ont en fait accepté de travailler ensemble selon le principe cher aux Trois mousquetaires. Un pour tous et tous pour un. Dans trois de leurs principales activités, soit la certification des prospectus, l'inscription des courtiers et les demandes de dispense, le travail réalisé par n'importe lequel des organismes sera accepté par les 11 autres.

Il n'y a ni structure centrale, ni abandon de champ de compétence, ni coût

Le président de la CVMQ se réjouit à l'avance de la « concertation organisée »

supplémentaire pour les commissions des valeurs mobilières, a précisé M. Martel.

Concrètement, une entreprise qui veut faire une émission d'actions devra s'adresser à la commission des valeurs mobilières de la province où son siège social est situé. Cette commission fera l'analyse et la transmettra aux organismes de réglementation des autres provinces et territoires. En principe, une seule décision suffira mais les commissions auront la possibilité de rendre leur propre décision en cas de désaccord.

Selon M. Martel, cette « concertation

organisée » élimine l'obligation pour les entreprises de faire viser des prospectus dans les 12 territoires et accroît l'efficacité du personnel des commissions des valeurs mobilières en réduisant les doublages des tâches.

Le président de la CVMQ ne voit que des avantages pour le Québec dans cette nouvelle façon de faire. Selon lui, elle consacre le rôle de supervision du marché de la commission québécoise, qui perdait du lustre depuis des années au profit de celle de l'Ontario.

QUÉBEC CONTRE OTTAWA

Le Québec a toujours combattu le projet d'Ottawa de doter le Canada d'une commission nationale des valeurs mobilières, dont le siège social aurait été à Toronto, avec des bureaux régionaux dans toutes les provinces. Il s'est aussi tenu à l'écart des efforts de rapprochement des commissions des valeurs mobilières canadiennes, et n'avait pas adhéré à la dernière de ces initiatives, l'examen accéléré des prospectus.

Dans le Système canadien de réglementation des valeurs mobilières, le Québec n'est plus marginalisé et garde sa marge de manoeuvre, a souligné M. Martel.

Le système a fait l'objet de tests au cours des six derniers mois. Ces tests ont été assez concluants pour prévoir sa mise en marche en janvier. D'ici là, des sessions de formation seront données aux employés des commissions des valeurs mobilières.

Le ministre des Finances Paul Martin, qui souhaitait la création d'une commission nationale des valeurs mobilières, a bien accueilli l'initiative des provinces, même si elle évite la structure fédérale. Il s'agit d'une initiative qui mérite d'être encouragée, a dit M. Martin au *National Post* qui avait appris le premier l'existence de l'entente interprovinciale.

Le plus petit nombre de logements vacants depuis huit ans

■ OTTAWA (PC) — Le taux de logements vacants est en baisse dans la plupart des agglomérations du pays, a révélé, hier, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Les résultats d'une enquête sur les logements locatifs révèlent que le taux d'occupation est passé de 4,1 % en octobre 1997, à 3,4 % en octobre de cette année. Il s'agit du taux le plus bas depuis avril 1990.

Au Québec, le taux d'occupation a également fléchi dans la plupart des centres urbains.

Ce sont les villes les plus importantes qui ont connu les plus fortes baisses. Ainsi, la proportion des logements vacants est passée de 5,9 à 4,7 % à Montréal, de 6,6 à 5,2 % à Québec, et de 9,4 à 6,7 % à Hull. Seule Chicoutimi a enregistré une augmentation, de 4,1 à 4,8 %. À Trois-Rivières, le taux a varié de 8,6 à 8,5 % et à Sherbrooke, de 7,5 à 7,3 %, respectivement.

Par ailleurs, l'enquête sur les loyers effectuée chaque année par la SCHL démontre que les agglomérations où le loyer moyen est le plus élevé sont celles qui ont enregistré un taux d'occupation inférieur à la moyenne.

Ainsi, Toronto et Vancouver, qui ont des taux de logements vacants de 0,8 et 2,7 % respectivement, ont les loyers mensuels les plus élevés (881 \$ et 870 \$ respectivement). Trois-Rivières (409 \$), Chicoutimi (428 \$) et Sherbrooke (433 \$) ont les loyers les plus faibles.

À Montréal, le loyer moyen atteint 498 \$, à Québec, il se chiffre à 511 \$, et à Hull, il est de 529 \$.

L'indice composite a progressé légèrement

OTTAWA (PC) — L'indice composite canadien, principal indicateur de l'état de santé de l'économie du pays, a enregistré une légère progression de 0,1 % en octobre, alors que le marché boursier commençait à reprendre une partie du terrain perdu lors des mois précédents, a fait savoir Statistique Canada, hier.

À l'extérieur du marché boursier, la croissance est demeurée modeste, six des 10 composantes ayant progressé.

Selon l'organisme fédéral, les marchés financiers se sont raffermis après les turbulences de l'été. La bourse s'est ressaisie en octobre, poursuivant sur sa lancée le mois suivant.

La fabrication s'est révélée inégale. Les nouvelles commandes ont recommencé à croître à la suite du règlement des conflits ayant affecté le secteur automobile. Toutefois, le ratio des livraisons aux stocks a enregistré une quatrième baisse consécutive, étant affecté par la faiblesse du secteur des ressources naturelles.

NOMINATION

SOQUEM:

UNE FILIALE DE SGF MINÉRIAL INC.



M. Yves Harvey, président-directeur général de SOQUEM INC., est heureux d'annoncer la nomination de M. Pierre Bertrand au poste de directeur général - Exploration.

Diplômé de l'Université Laval en génie géologique et membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, M. Bertrand apporte une expérience de plus de 18 ans en exploration minière principalement acquise chez Corporation Falconbridge Copper, Minnova Inc., Corporation Minière Metall et Corporation Minière Inmet.

M. Bertrand aura la responsabilité d'élaborer et de mettre en place une stratégie d'exploration en vue de découvrir des dépôts minéralisés sur le territoire du Québec.

DÉJEUNER - CONFÉRENCE



INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE QUÉBEC

Le gestionnaire qu'on a ou... le gestionnaire qu'on veut?

Mme DENISE VERREAULT



Jeudi le 3 décembre 1998 de 11 h 30 à 14 h 00, Hôtel Hilton Québec

Présidente Groupe Maritime Verreault Inc.

Membres et associés: 30 \$ Non-membres: 40 \$ Étudiants: 25 \$ Réservation: (418) 838-8816

Québec

Groupe Mutuelle des Fonctionnaires

Université du Québec École nationale d'administration publique

TRANSFORMEZ DES DOLLARS VIRTUELS EN ESPÈCES SONNANTES ET TRÉBUCHANTES

LA CHANCE DE GAGNER 5 000 \$

PARTICIPEZ AU DÉFI BOURSIER SUR INTERNET D' ACTIONS EN DIRECT ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER 5 000 \$

Ce serait bien de pouvoir jouer à la bourse en étant certain de ne jamais perdre? C'est tout à fait possible. Il suffit de vous inscrire au site du journal *Le Soleil* et d'investir un montant fictif de 100 000 \$ dans un portefeuille composé de six titres de l'indice TSE 300.

Le premier prix de 5 000 \$ sera décerné au participant du Défi boursier sur Internet d'Actions en direct dont le portefeuille atteindra la valeur la plus élevée à la clôture du marché le 26 février 1999. D'autres prix seront accordés, dont un prix de 500 \$ au détenteur du portefeuille le plus élevé du journal, de même qu'un prix hebdomadaire de 500 \$ pour le meilleur portefeuille et un prix hebdomadaire de participation attribué par tirage au sort. Pour vous inscrire et obtenir les règlements du concours, rendez-vous au site internet www.lesoleil.com. La période d'inscription prend fin le 16 décembre 1998, à 17 heures, HE.

ACTIONS EN DIRECT BANQUE ROYALE

Membre du Groupe Financier Banque Royale

© Marque déposée de la Banque Royale du Canada. Actions en direct Banque Royale Inc. est titulaire d'une licence de cette marque. Membre FCPE

DÉFI BOURSIER INTERNET

www.lesoleil.com

Jouez à la Bourse en investissant un montant fictif de 100 000\$ via le site du Soleil et courez la chance de gagner 5000\$!

12 000\$ en prix

Pour participer:

Vous devez vous inscrire avant 17h, le 13 décembre 1998, via le site Internet du Soleil, www.lesoleil.com, et créer votre portefeuille fictif de 100 000\$ en achetant un titre dans chacune des 6 catégories sélectionnées.

Entre le 14 décembre et le 12 mars 1999, chaque participant pourra, à trois reprises, effectuer des transactions pour tenter d'améliorer le rendement de son portefeuille.

Chaque semaine, du 14 décembre 1998 au 12 mars 1999, un prix de 500\$ sera attribué au meilleur portefeuille de la semaine parmi tous les participants. Le grand prix de 5000\$ sera remis au participant ayant obtenu le rendement le plus élevé à la clôture du marché le 12 mars 1999.

De plus, le participant inscrit via le site du Soleil qui aura obtenu la meilleure performance méritera 500\$ en argent.

Inscrivez-vous sans tarder à: www.lesoleil.com

1408787

INVESTISSEZ sur des bases solides avec Michel Bell et son équipe

Michel Bell vit avec sa famille dans la région de Québec et est vice-président et administrateur des Services de gestion privée Wood Gundy. Monsieur Bell détient un baccalauréat en physique. Il a enseigné la physique et les mathématiques avant d'entreprendre une carrière dans le domaine des valeurs mobilières en 1987.

En 1994 et en 1995, il a produit la série télévisée d'information financière « Capital Plus » diffusée par le réseau de télévision Quatre-Saisons. Monsieur Bell produit la série de conférences intitulée « Les Grands Investisseurs » présentée au Capitole de Québec depuis déjà cinq ans pour les investisseurs avertis de la grande région de Québec.

Michel Bell est actuellement l'un des courtiers en valeurs mobilières les plus reconnus au Québec.



86, rue Saint-Louis, Québec (Québec) G1R 3Z5
Bureau de Michel Bell:
Tél.: (418) 692-5059 Téléc.: (418) 692-4274 bellmi@cibc.ca

Les Services de gestion privée Wood Gundy sont une filiale de CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières inc., elle-même une filiale de la CIBC et membre du CIPF.



LOPEP demeure toujours divisée

VIENNE (AP) — L'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) est toujours divisée sur les moyens d'enrayer la chute du brut. Le Venezuela a manifesté, hier, son opposition

à une nouvelle limitation de la production pour faire remonter les cours. Hier, le contrat de janvier du Brent a atteint un plus bas niveau historique, à 10,89 \$ US, à Londres.

PORTES OUVERTES

samedi 28 novembre de 11h00 à 13h00

COLLÈGE DE LÉVIS



enseignement secondaire

1^{re} à 5^e secondaire

enseignement collégial

- Sciences de la nature
- Sciences humaines
- Éducation et psychologie
- Sciences des communications visuelles
- Design multimédia
- Assurances générales
- DEC-BACC intégré en administration

9, rue Mgr-Gosselin, Lévis (Qc)
téléphone: 418 • 833 • 1249

Sani-Mobile compte accélérer sa croissance à la suite de sa vente à la société française Vivendi

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'acquisition de Sani-Mobile par une filiale américaine de la compagnie française Vivendi (anciennement la Compagnie générale des eaux), devrait permettre à la compagnie de Lévis de renouer avec la croissance, espère la direction.

La transaction est, à toutes fins pratiques, déjà acquise. En effet, l'offre est conditionnelle à ce que 62% des actions de catégorie A soient déposées et les acheteurs ont déjà conclu une entente avec Gestion Orsam qui contrôle, directement et par l'entremise d'ententes, la proportion requise d'actions.

C'est la compagnie Sarp, une filiale détenue par Montemay Inc, elle-même affiliée à Vivendi, qui est l'acquéreur de Sani-Mobile, une entreprise spécialisée dans le nettoyage industriel et la gestion de matières dangereuses.

En 1997, Sani-Mobile réalisait un chiffre d'affaires de 56,4 millions \$, mais enregistrait une perte de 3 mil-

lions \$. Le titre de la compagnie, émis en 1988 à 2 \$, ne se transigeait que pour 58¢ peu avant l'annonce de la transaction. La compagnie, dont le siège social se trouve à Lévis, emploie 650 personnes.

Sarp est une entreprise qui oeuvre aux États-Unis dans le même secteur que Sani-Mobile, et son chiffre d'affaires atteint 400 millions \$, signale Clément Boucher, vice-président exécutif et directeur général de Sani-Mobile.

Elle offre 1,50 \$ l'action ou encore la possibilité d'échanger une action de Sani-Mobile contre une action de la nouvelle entreprise créée pour cette transaction. L'échange d'actions est surtout offert pour une question de fi-

calité, indique-t-on. L'offre de Sarp prévoit en effet la privatisation de Sani-Mobile si 90% des actions sont déposées.

DIRIGEANTS NOMMÉS

Une entente a également été conclue pour désigner Clément Boucher comme président et chef de la direction alors que l'actuel président du conseil, tandis que Louis Larivière se voit confier le poste de vice-président et conseiller pour le développement des affaires.

« En plus de nous intégrer à un grand groupe, l'acquisition nous permet d'améliorer nos techniques et nous donne accès à de meilleurs procédés de traitement des déchets, déclarait M. Boucher au SOLEIL. Vivendi est une compagnie qui affiche une forte croissance annuelle et elle s'attendra sûrement à ce que nous fassions la même chose. »

Vivendi est un groupe qui a des ramifications partout à travers le monde, avec un chiffre d'affaires de 35 milliards \$ US et 220 000 employés.

Fortune 1000 reçoit le sceau WebTrust

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

QUÉBEC — Le site web de transactions électroniques de Fortune 1000 est le premier au Québec à recevoir la nouvelle certification décernée par l'Institut canadien des comptables agréés pour attester de la sécurité des transactions par Internet.

Le sceau « WebTrust » est de création récente, mais il est reconnu aux États-Unis, en Australie, au Royaume-Uni et bientôt en France et en Belgique, indiquait Michel Beauséjour, président de l'ordre des comptables agréés du Québec, mais qui agissait lui-même comme certificateur dans ce dossier.

À peine une dizaine de compagnies ont obtenu cette certification, qui est un peu l'équivalent d'une certification ISO pour sites Internet.

Il s'agit d'un nouveau produit mis au point par les organisations comptables de plusieurs pays, qui espèrent ainsi étendre leurs marchés.

Le sceau est attribué si l'entreprise peut démontrer que ses processus internes, autant que la configuration de son site, protègent la confidentialité des données et offrent au client les garanties suffisantes qu'il recevra le produit ou le service qu'il achète.

Selon une étude américaine, le nombre d'utilisateurs du web, qui approche les 100 millions, devrait tripler d'ici 2002. Mais le nombre de personnes qui s'en servent pour des transactions électroniques passerait de 18 à 128 millions pendant la même période.

Pour l'instant, note M. Beauséjour, il y a relativement peu de sites transactionnels, mais la croissance risque d'être exponentielle.

La certification WebTrust ne vise d'ailleurs que les sites de transactions individus-entreprises. Elle s'étendra aux sites de transactions entre entreprises en 1999.

Pour Fortune 1000, la certification de son « Centre de commerce électronique » visait autant à rassurer la clientèle qu'à lui servir d'apprentissage.

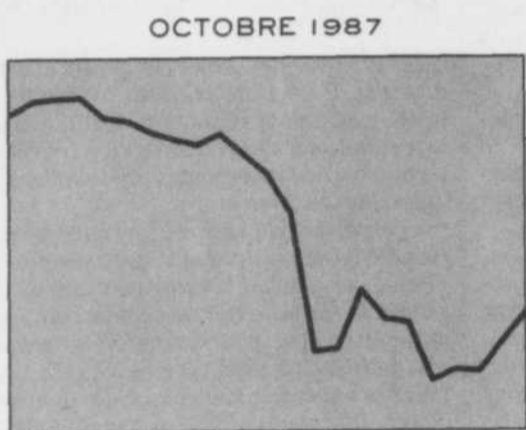
Il a fallu changer des processus, signalait le vice-président marketing de l'entreprise, François Taschereau. Mais l'entreprise peut appliquer ses nouvelles connaissances à la conception de ses propres produits. Le commerce électronique est un des segments les plus chauds de l'informatique. Au Québec seulement, il y a présentement 500 développeurs d'applications reliées à ce secteur.

Le Groupe Fortune 1000 conçoit, fabrique et distribue ses logiciels de gestion pour les PME, les travailleurs autonomes et, depuis peu, pour les firmes de comptables. L'entreprise a une centaine d'employés et son chiffre d'affaires est d'environ 15 millions \$.

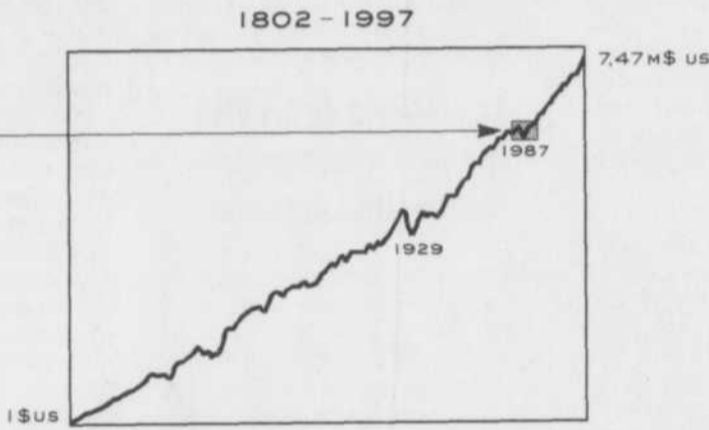
EN BREF

Ristourne

La Coopérative des consommateurs de Lorette a fini son année financière, le 30 août, avec un trop-perçu de 389 792 \$. Ce résultat permettra aux membres de partager une ristourne de 174 388 \$. Lan dernier, le trop-perçu était de 291 545 \$. La Coopérative regroupe 5734 membres. Elle exploite deux marchés d'alimentation à Loretteville, et dans le secteur Duberger, à Québec.



* ENSEMBLE DES ACTIONS DU MARCHÉ AMÉRICAIN



** ENSEMBLE DES ACTIONS DU MARCHÉ AMÉRICAIN

PRENEZ DU REcul. VOUS REGARDER PEUT-ÊTRE LES MARCHÉS D'UN PEU TROP PRÈS.

Fermez les yeux un instant. Ou serez-vous dans dix ans? Dans vingt ans? Si vous êtes comme la plupart des gens qui investissent dans un fonds commun, vous ne prévoyez pas utiliser cet argent avant votre retraite. Alors attention: l'examen quotidien de votre fonds commun risque de vous transformer en investisseur nerveux et myope. Considérez plutôt la question de façon globale. Historiquement, les fluctuations à court terme sur les marchés n'ont pratiquement jamais affecté les rendements à long terme.

Arrêtez-vous un instant, mettez de côté vos émotions et faites place à la raison. C'est le seul moyen de regagner une objectivité devant les faits. Oui, les grandes bourses du monde sont à la hausse un jour et elles baissent le lendemain. Vrai également qu'elles ont en ce moment de fréquentes sautes d'humeur. Et que la valeur de certains de vos fonds communs a baissé de manière significative pour la première fois depuis des années. Mais ce n'est là qu'une facette de la réalité.

Parce qu'en y regardant à deux fois, il est évident qu'à long terme, les investisseurs ont toutes les raisons du monde d'être optimistes.

Alors que faire à court terme? Donnez-vous le temps d'examiner les faits. Cela vous permettra de remettre en perspective l'actuelle volatilité des marchés.

Comme outil d'investissement à long terme, il est rassurant de savoir qu'historiquement, les fonds communs, c'est le choix gagnant. En effet, entre 1802 et 1997, tout investissement sur une période de 20 ans à la Bourse de New York a généré, dans presque tous les cas, des rendements supérieurs à d'autres types d'investissement. En fait, un dollar investi en 1802 vaudrait près de 8 millions de dollars aujourd'hui. Cela ne veut pas dire que vous vivrez 196 ans... mais on peut toujours rêver!

Sur le marché canadien, l'indice TSE 300 présente un taux composé de rendement annuel moyen de 10,7% pour les 48 dernières années, et ce malgré 19 mois de baisse consécutive sur les marchés boursiers en 1981-1982. Pas étonnant que le marché ait bondi de 199% depuis le krach boursier d'octobre 1987.

Fonds d'investissement Royal a toujours cru que le meilleur moyen de parer à la volatilité des marchés était de le prévoir, de l'accepter, puis de développer un plan d'investissement qui l'utilisait à votre avantage.

Voici comment. Revoyez vos objectifs de placements avec un spécialiste pour vous assurer que votre choix d'investissements rencontre vos besoins, et, surtout, qu'il vous permet de bien dormir la nuit. Puis, pensez à ces stratégies à long terme qui ont passé l'épreuve du temps. C'est la meilleure façon de tirer votre épingle du jeu quand les marchés font des siennes.

- Réfléchissez. Ne réagissez pas.
- Diversifiez en fonction du long terme.
- Investissez régulièrement.

Les marchés baisseront de nouveau et votre rythme cardiaque fera le contraire, avec le tourbillon d'émotions que cela implique. Ce sera le moment idéal pour faire appel à un des spécialistes de Fonds d'investissement Royal. Ils sont formés pour vous aider à développer un portefeuille sur mesure qui vous rendra la vie plus facile.

Un portefeuille intelligemment diversifié peut réduire le risque lié à un investissement et même accroître les rendements potentiels. Nos spécialistes en investissement vous montreront comment.

Investissez sur une base mensuelle et de façon disciplinée, en optant pour la stratégie des achats périodiques par sommes fixes. Car dans un marché à la baisse, vous achetez automatiquement à un prix moins élevé. Un peu comme si ce marché était en soldé. Mais cela ne vaut que pour un temps.

Maintenant, faites un pas en avant. Si vous avez des questions ou si vous voulez connaître les avantages que représente un investissement dans un fonds commun, venez rencontrer un spécialiste en investissement de la succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal la plus près de chez vous. Ou composez tout simplement le 1 800 ROYAL-63.



FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL

Membre du Groupe Financier Banque Royale®

VOTRE AVENIR COMMENCE BIEN

Les Fonds communs de placement Royal sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc., membre du Groupe Financier Banque Royale. On trouvera des renseignements importants sur les fonds communs de placement dans le prospectus simplifié, dont on peut obtenir un exemplaire dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur des parts, de même que les rendements, fluctuent. Ces fonds sont disponibles par l'entremise d'Actions en direct Banque Royale, maison de courtage à escompte, au 1 800 ROYAL-63, de RBC Dominion valeurs mobilières, et d'autres courtiers autorisés, ainsi que dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Les rendements antérieurs des indices cités ne sont pas garantis de leurs rendements futurs ou de ceux de Fonds d'investissement Royal. Ces tableaux illustrent la performance de toutes les valeurs inscrites au NYSE et, à compter de 1962, celles des bourses AMEX et NASDAQ pour les périodes indiquées. Source: © CRSP Université de Chicago, avec leur autorisation. Tous droits réservés. ** Tiré de l'ouvrage « Stocks for the Long Run », de Jeremy J. Siegel, © 1998. Reproduit avec l'autorisation de McGraw-Hill.

USINE GASPÉSIA DE L'ABITIBI-CONSOLIDATED, À CHANDLER

200 travailleurs sur la corde raide

Il se parle beaucoup de fermer une des deux machines à papier en février

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CHANDLER — La compagnie Abitibi-Consolidated fermera-t-elle l'une de deux machines à papier de l'usine Gaspésia de Chandler, en 1999?

Selon une personne proche de la compagnie, qui demande l'anonymat, l'entreprise se prépare à fermer une machine le 1^{er} février, ce qui réduirait la capacité annuelle de production de 259 000 tonnes à un peu plus de 130 000 tonnes. Environ 200 travailleurs seraient alors licenciés.

Plusieurs indices confirment que ce scénario est étudié très sérieusement par la compagnie. Une porte-parole d'Abitibi-Consol, Susan Rogers, a indiqué hier au SOLEIL que l'exploitation d'une seule machine est l'un des cinq scénarios budgétaires envisagés par

Abitibi-Consol pour l'usine de Chandler.

De plus, le vice-président de la très importante division de l'exploitation du papier journal chez Abitibi-Consol, Pierre Côté, sera à Chandler le 2 décembre. M. Côté est à l'extérieur du pays et Susan Rogers ignore s'il a changé son horaire de voyage.

« Je ne peux confirmer ça (si une décision a été prise quant à la fermeture d'une des deux machines), mais il parlera sans doute des arrêts de production et du carnet de commandes de l'usine », signale M^{me} Rogers.

Quand on lui demande si M. Côté a

choisi de venir à Chandler après l'élection québécoise pour que ses propos n'influencent pas la campagne, M^{me} Rogers répond que l'horaire du vice-président divisionnaire a été fixé depuis un bout de temps.

La Gaspésia, comme neuf autres usines d'Abitibi-Consol, sort d'une grève de cinq mois qui n'a pas créé de pénurie notable de papier journal.

L'un des deux grands patrons de la compagnie, Ronald Oberlander, a déclaré récemment qu'il s'attend de plus à une baisse prochaine des prix du papier, ce qui n'avantage pas une usine comme celle de Chandler, caractérisée par un coût élevé d'exploitation. Il a également dit que les arrêts de production seraient concentrés dans les usines moins rentables, ce qui place encore la Gaspésia en position peu enviable.

La Gaspésia emploie 560 personnes

en usine et 200 autres en forêt. L'entreprise achète également une quantité appréciable de bois en forêt privée, 80 000 mètres cubes en 1997, injectant plusieurs autres millions \$ dans l'économie de la péninsule. C'est le plus gros employeur industriel de la région.

Le président de l'unité syndicale 455 de l'usine Gaspésia, Rivard Cyr, ignore ce que réserve la visite de Pierre Côté, mais il estime que la fermeture d'une des deux machines est « la pire chose qui peut arriver », mis à part la fermeture complète, notamment en raison de la compétition malsaine que cette situation engendrera au sein des travailleurs.

« On s'attend à quelque chose comme la fermeture d'une machine depuis plusieurs mois. C'était même un scénario mentionné avant la grève. Si l'élection peut passer, on va reprendre au plus vi-

te les pourparlers de modernisation de l'atelier de pâte », souhaite M. Cyr.

Pour les employés, la modernisation de l'atelier de pâte, qui nécessite une injection de 125 à 150 millions \$, constitue la clé de l'avenir de l'usine. Les deux machines à papier, entrées en production en 1963 et en 1968, ne sont pas vieilles, dans le contexte québécois, et leur capacité est légèrement supérieure à la moyenne.

Le premier ministre Lucien Bouchard affirme depuis deux ans que la modernisation de l'usine est une « affaire personnelle » et que des sociétés publiques, Rexfor notamment, ont déjà déposé des offres pour appuyer Abitibi-Consol dans le financement requis pour modifier le procédé de fabrication de pâte. Il s'est engagé, il y a deux semaines, à régler cette question de modernisation.

« On n'est pas dans la business, nous autres, de renouveler le fédéralisme. C'est clair ça. »

Lucien Bouchard, *La Presse*, 14 nov. 1998

**Voilà le
vrai sens
du VOTE
de lundi**

**un vote
péquist**

=

**un engagement irréversible
dans le processus de
séparation**

**un vote
LIBÉRAL**

=

**se garder toutes les
portes ouvertes et ainsi
choisir son avenir**

Fonds mutuels

États de placement de Fonds Canada Inc. à 17h30. Hier. Les prix rapportés sont ceux de la valeur de l'actif net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont fournis à titre d'information seulement. La confirmation des prix devra être obtenue du fonds, n. pas de frais de rachat, n. frais de rachat, n. frais de rachat, n. VANPA différée, z. non disponible pour achat, v. argent US, x. ex-dividende, m. achat minimum de 1500 \$ (C) non-membre de l'Institut des fonds de placement du Canada.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Membres de l'FFPC', 'Fonds de placement', 'Fonds de croissance', etc.

Table listing mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fonds de placement', 'Fonds de croissance', 'Fonds de revenu', etc.

Advertisement for Holt Renfrew featuring a shirt. Text: 'À CE PRIX, UN INVESTISSEUR N'Y PERD PAS SA CHEMISE'. Price: '79\$'. Description: 'Fait de coton 100 fils double épaisseur, la chemise à poignets réglables'.

Taillée dans un coton 100 fils double épaisseur, la chemise classique Holt Renfrew est offerte en blanc, ecru ou bleu. Par les temps qui courent, c'est sûrement l'une des rares valeurs sûres.

HOLT RENFREW LA BOUTIQUE POUR HOMMES PLACE SAINT-FOY (418) 656-6783 • www.holtrenfrew.com

Table listing mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fonds de placement', 'Fonds de croissance', 'Fonds de revenu', etc.

Table listing mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fonds de placement', 'Fonds de croissance', 'Fonds de revenu', etc.

Table listing mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fonds de placement', 'Fonds de croissance', 'Fonds de revenu', etc.

Table listing mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fonds de placement', 'Fonds de croissance', 'Fonds de revenu', etc.

Obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient variés dans une séance modérée, hier, au marché canadien des obligations. Les obligations à terme de deux ans gagnèrent 11 p à 10 011 \$, celles à terme de 10 ans perdirent 28 p à 11 400 \$; celles à long terme glissèrent de 30 p à 13 390 \$.

Le rendement des obligations canadiennes à 8% échéant en 2023 s'établissant à 5,47%. L'argent au jour le jour était disponible à 5,10%. Ces données ont été fournies par RBC Dominion Securities.

Table with columns: Taux, Prix Rend. Chang., and various bond terms and prices.

Main table of bond data with columns for province (Ontario, Québec, etc.), maturity date, and price/return.

Du 18 au 29 novembre

C'est la CADEAU mannie

Petits prix et idées de génie



L'OCCITANE EN PROVENCE
Crème à main au karité
rég. 21,50 \$



SENSORIA
Sels de bain Trésors de Mer,
Kama Sutra (20 oz)



BIJOUTERIE DOUCET
EXCLUSIVITÉ
Montre Citizen 2 tons
Garantie 5 ans, pile à vie
rég. 279 \$



NATASIA IMPORTATIONS
Girafe d'Indonésie,
36 pouces



LINGERIE LAURETTE
Ensembles pantalon 2 pièces,
sport week-end
Couleurs et tailles variées



BIJOUTERIE RAVEL
NOUVEAUTÉ
Montre Pierre Cardin
Garantie 5 ans



TRÉSORS D'AILLEURS
Vase en grès
rég. 59,95 \$



BOWERING
Porte-bougie en verre,
base de métal



FRUITS & PASSION
Coffret comprenant
1 bain moussant,
1 lait de corps,
1 huile de bain, 2 savons



PLACE LAURIER
Tout ça pour vous

Ouvert jusqu'à 21h du lundi au vendredi à partir du jeudi 26 novembre

La Baie • Future Shop • Sears • Sports Experts • Toys "R" Us • Zellers et 40 restos

La FTQ espère la vente de Provigo à Loblaw

PIERRE APRIL
Presse canadienne

QUÉBEC — Parce qu'elle ne veut pas revivre l'aventure Steinberg et qu'elle craint comme la peste l'arrivée massive des grandes chaînes américaines sur le marché québécois de l'alimentation, la FTQ souhaite ardemment que ce soit Loblaw qui achète Provigo.

Hier matin, en conférence de presse, le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, accompagné du président ainsi que du secrétaire trésorier du Conseil québécois des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (FTQ), Yvon Bellemare et François Lauzon, a été on ne peut plus catégorique dans son objection à la création d'une superchaîne québécoise née d'une éventuelle fusion Provigo-Mé-

tro. « Pour nous, ce n'est pas une solution valable et c'est ce qu'on a dit au premier ministre Lucien Bouchard, a précisé M. Massé. La fusion Provigo-Mé-

tro, c'est la pire des solutions. Elle engendrerait des milliers de pertes d'emplois. On ne veut surtout pas revivre l'aventure Steinberg-Michel Gaucher (en 1989), alors qu'on a perdu 10 000 emplois.

« Nous demandons donc instamment à M. Bouchard, qui est encore premier ministre du Québec, de faire des pressions politiques sur la Caisse de dépôt et placement du Québec, un organis-

Une fusion Méro-Provigo est considérée comme la pire des solutions

me d'État, pour lui demander d'accélérer la démarche (en faveur de Loblaw) », a poursuivi M. Massé.

Pour les dirigeants de la FTQ, dont les TUAC représentent 15 000 travailleurs dans le secteur de l'alimentation, il faut surtout tenir compte de l'avenir de l'industrie agroalimentaire au Québec et se prémunir davantage contre l'intrusion des grandes chaînes américaines qui risquent de causer beaucoup plus de dommage que la perspective de l'arrivée du géant canadien qu'est Loblaw.

Dans l'esprit de M. Massé et de ses deux collègues des TUAC, Loblaw, contrairement à Sobeys et Wal-Mart, est une entreprise qui ne fait surtout pas la guerre aux syndicats.

« Wal-Mart, a expliqué M. Massé, ça peut faire une concurrence terrible et déloyale parce que ça paie très mal ses employés et ça s'oppose à la syndicalisation de façon féroce.

« C'est pourquoi nous, de la FTQ, on prétend que l'alliance Provigo-Loblaw donne un bon marché à la grandeur du Canada, a-t-il ajouté. Ça établit une compagnie qui est plus forte et capable de faire face à la concurrence américaine qui s'en vient. »

M. Massé a par ailleurs exprimé sa surprise de constater que pendant qu'on s'inquiète de la fusion Loblaw-Provigo, on ne parle pas « de l'autre, Sobeys-IGA. »

Selon le secrétaire général de la FTQ, Sobeys « c'est un autre antisyndical qui se bat comme un saulaud à chaque fois qu'on dépose une requête en accréditation. »

Le fait que Loblaw s'engage par écrit à maintenir les sièges sociaux au Québec et à s'approvisionner auprès des producteurs québécois de l'agroalimentaire représente une garantie suffisante pour la FTQ.

« Loblaw est une entreprise extrêmement décentralisée, a souligné M. Massé. On pense que le siège social va demeurer au Québec. C'est une compagnie qui a une politique d'achat qui favorise ceux qui sont les plus près des marchés de distribution. On est convaincu qu'elle va maintenir de très bonnes ententes avec les producteurs québécois. »

La lettre adressée par la FTQ au premier ministre Bouchard lui demande d'intervenir auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec « pour qu'elle accepte cette offre (Loblaw) qui vient à échéance samedi, et qui a été unanimement acceptée par le conseil d'administration de Provigo. »

Les TCA veulent retrouver leur droit de négocier avec le CN

MARIE TISON
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile veut récupérer son droit de négocier afin de tenter de contrer le projet du CN d'éliminer 3000 emplois.

Il demandera à la ministre fédérale du Travail Claudette Bradshaw la permission de se présenter devant le Conseil canadien des relations de travail pour accuser le Canadien National d'avoir fait preuve de mauvaise foi pendant les dernières négociations collectives.

Le directeur québécois des TCA, M. Luc Desnoyers, et le représentant national des TCA dans le secteur des chemins de fer, M. Abe Rosner, ont expliqué, hier, que pendant ces négociations, l'été dernier, jamais la haute direction du CN

n'avait évoqué la possibilité de nouveaux licenciements.

FAUSSE PROMESSE

En fait, à la veille même de la signature du protocole d'entente, la direction du CN avait assuré le président des TCA, Buzz Hargrove, qu'il n'y aurait plus de mises à pied massives, a soutenu M. Rosner lors d'une conférence de presse, hier. Quelques semaines plus tard, le CN a annoncé 3000 mises à pied.

« Nous avons réalisé que le CN avait attendu de régler avec le dernier syndicat, les TCA, pour annoncer après la ratification du contrat de travail les mises à pied massives, a déploré M. Desnoyers. C'est peut-être l'aspect le plus indécent de toute cette histoire-là, de se retrouver face à une situation qu'on aurait pu négocier à la table de négociations. »

Sur les 3000 emplois touchés, 1075 sont occupés par des syndiqués membres des TCA.

Le directeur québécois a déclaré que les TCA avaient d'abord essayé de trouver une solution avec le CN. Le président de l'entreprise, M. Paul Tellier, s'était montré intéressé aux suggestions du syndicat susceptibles de sauver des emplois, comme la diminution du temps supplémentaire.

Les membres des TCA qui travaillent au CN font plus d'un million d'heures supplémentaires par année, ce qui, selon le syndicat, représenteraient près de 600 emplois supplémentaires à temps plein.

M. Rosner a soutenu que l'élimination du temps supplémentaire effectué à Toronto et à Montréal permettrait notamment de rouvrir l'atelier d'entretien des locomotives diesel à la cour Taschereau, à Montréal, fermé en juin 1996, au coût de 230 emplois.

ÉCOUTER, MAIS PAS NÉGOCIER

Toutefois, vendredi dernier, la haute direction du CN a rappelé au syndicat qu'il n'avait plus le droit de négocier avec l'entreprise.

« Ils sont prêts à nous écouter, mais pas à négocier », a lancé M. Desnoyers.

C'est cette attitude qui a amené le syndicat à

vouloir récupérer son droit de négocier, y compris le droit de grève.

Il n'est pas question de rouvrir la convention collective ratifiée en septembre, a précisé M. Rosner.

« C'était une bonne convention pour les dossiers qui avaient été traités, mais il y avait un dossier qui manquait », a-t-il déclaré.

Il a rappelé que les TCA avaient également récupéré leur droit de négocier auprès du Conseil canadien des relations de travail en 1994, au sujet des ateliers de Pointe-Saint-Charles.

Si cette stratégie ne fonctionne pas, les TCA passeront à une autre phase. Le syndicat pourrait notamment communiquer directement avec les clients du CN pour faire connaître ses appréhensions au sujet de l'avenir de l'entreprise.

L'impact des coupures au Québec n'est pas encore bien défini. Il est question de 57 emplois à la cour Taschereau, et 260 au siège social de Montréal.

« Où sont les autres ? C'est le mutisme total, a déclaré M. Desnoyers. Encore là, ils démontrent leur mauvaise foi: ils le savent, mais ils ne veulent pas le dire. »

Affaires au coeur du Vieux-Québec



Programme corporatif
18 octobre 1998 au 30 avril 1999

- Chambre de catégorie supérieure
- Stationnement intérieur à titre gracieux
- Journal du matin livré à la chambre
- Appels locaux sans frais
- Piscine intérieure/club santé/sauna



Manoir Victoria

L'ACCÈS UNIQUE
SERVICES RECHERCHÉS

44, Côte du Palais
Vieux-Québec (Québec) Canada G1R 4H8
Tel.: (418) 692-1030 Téléc.: (418) 692-3822
www.manoir-victoria.com admin@manoir-victoria.com

1 800 463-6283

A partir de **85\$*** par chambre, par nuit

LES STUDIOS GOSSELIN et Canon

GRATUIT

Vendredi 27 et samedi 28 novembre 1998
Démonstration sur les caméras, lentilles et flashes
par Gary Stronach, représentant de Canon.

Le samedi 28 novembre
Vérification de votre caméra Canon
par un technicien qualifié.

Canon Sure Shot 70
• zoom 35 - 70 mm
• étui et piles inclus



179⁹⁹\$

Canon Rebel Xs
• 35 mm reflex
• lentille 28 mm - 80 mm
• mode automatique et manuel
• pile et courroie incluses



479⁹⁹\$

LES STUDIOS GOSSELIN OUVERT LE DIMANCHE

Place de la Cité, 2600, boul. Laurier. Tél.: 656-6309

NOËL au CAPITOLE de QUÉBEC

Au profit de la Fondation Gilles Kègle et de la Corporation du Royal 22e Régiment

Un soir seulement • 11 décembre



Soirée de Noël

par la Musique du Royal 22e Régiment

Programme de la soirée:
la première partie sera un concert de Noël et la deuxième partie fera place à la danse lorsque l'orchestre se transformera en «Glen Miller Band»

Heure: 19h Prix: 15\$* au balcon • 20\$* au parterre
* taxes et frais en sus.

Forfait souper-spectacle disponible: calculer 20\$ de plus par billet au parterre
Le tout disponible sur le réseau Billetech 1 800 361-4595 et au Capitole 694-4444.

LE SOLEIL



Robustes. Canadiennes. Originales.



SOREL GLACIER
Semelles intercalaires
Meltdown de 13 mm

Hommes **119⁹⁹\$** Femmes **109⁹⁹\$** Enfants (Pointures 1 à 6) **89⁹⁹\$**

Chaussons amovibles sur tous ces modèles Sorel



SOREL HAWK
pour hommes
Tiges en cuir
pleine fleur
109⁹⁹\$



SOREL RANGER
pour hommes
Bottes garanties
étanches
99⁹⁹\$



SOREL EXPLORE II
pour femmes
Chaussons en
Bucktex de 9 mm
119⁹⁹\$



SOREL TROOPER
pour enfants
(Pointures 1 à 6)
Tiges résistant
au vent et à l'eau
44⁹⁹\$



Les magasins

D'autres spéciaux en magasin

LE TRAVAILLEUR SPORTIF

2 MAGASINS

PLACE LAURIER
2e étage
(voisin de la Baie)
653-1328

PLACE LAURIER
3e étage
(voisin de Sears)
650-3868

GALERIES DE LA
CAPITALE
1er étage
(2e voisin de la Baie)
627-3384

PLACE
FLEUR DE LYS
521-4587

CARREFOUR
ST-GEORGES
418-227-8638

VENTE

20 à 70%

Collections autrichiennes	20 à 40%
Laines bouillies	20 à 40%
Jupes et pantalons	20 à 70%
Blouses et gilets	20 à 70%
Manteaux	20 à 40%
Coordonnés	20 à 35%

Tailles 6 à 20

CRÉATIONS Suzanne

* Sur marchandise sélectionnée

869, rue Saint-Jean, Québec (418) 529-9757
Stationnement gratuit

Geisswein • Hagro • Gardeur • Jones New York • Luha • Lucien Daunais

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

EDITORIAL

Nous n'avons pas confiance

Les paroles les plus importantes de la campagne électorale ont été prononcées le 17 novembre. Parce qu'elles avaient été soigneusement préparées. Parce qu'elles ont été adressées en direct à deux millions de Québécois. C'était au débat des chefs. Invité par l'animateur à exposer sa position sur le statut politique du Québec, M. Lucien Bouchard a déclaré: «La seule chose qu'on n'a pas essayée, c'est un référendum gagnant. Moi, je m'engage à réunir des conditions gagnantes pour qu'on fasse avancer le Québec une fois pour toutes. C'est à nous, les Québécois d'aujourd'hui, que revient cette tâche. Il ne faut pas l'imposer à une autre génération.»

C'est en ces termes, non équivoques, que le démocrate Lucien Bouchard a répondu aux deux tiers des Québécois dont nous nous étions fait l'écho dans notre éditorial du 11 novembre et qui, sondage après sondage, ont affirmé ne pas vouloir de référendum. Je veux votre bien et je l'aurai! aurait-il pu dire autrement.



Gilbert Lacasse

GLacasse@lesoleil.com

La semaine dernière, M. Bouchard a bien tenté de brouiller les cartes en affirmant que sa priorité serait la négociation de l'union sociale canadienne. Ne nous y trompons pas. Le Parti québécois n'entretient aucune ambition de renouveler le fédéralisme et ne le permettra pas. Cette tactique de l'insaisissable Lucien Bouchard ne pouvait avoir qu'un double but: séduire les électeurs nationalistes incédis et pouvoir mieux crier à l'oppression une fois l'union sociale nécessairement rejetée.

Si le PQ est réélu le 30 novembre, nous avons donc maintenant l'assurance officielle qu'il gouvernera pour réunir les conditions favorables à un référendum, qui arrachera un OUI majoritaire au cours des quatre ou cinq prochaines années. Le chef l'a promis.

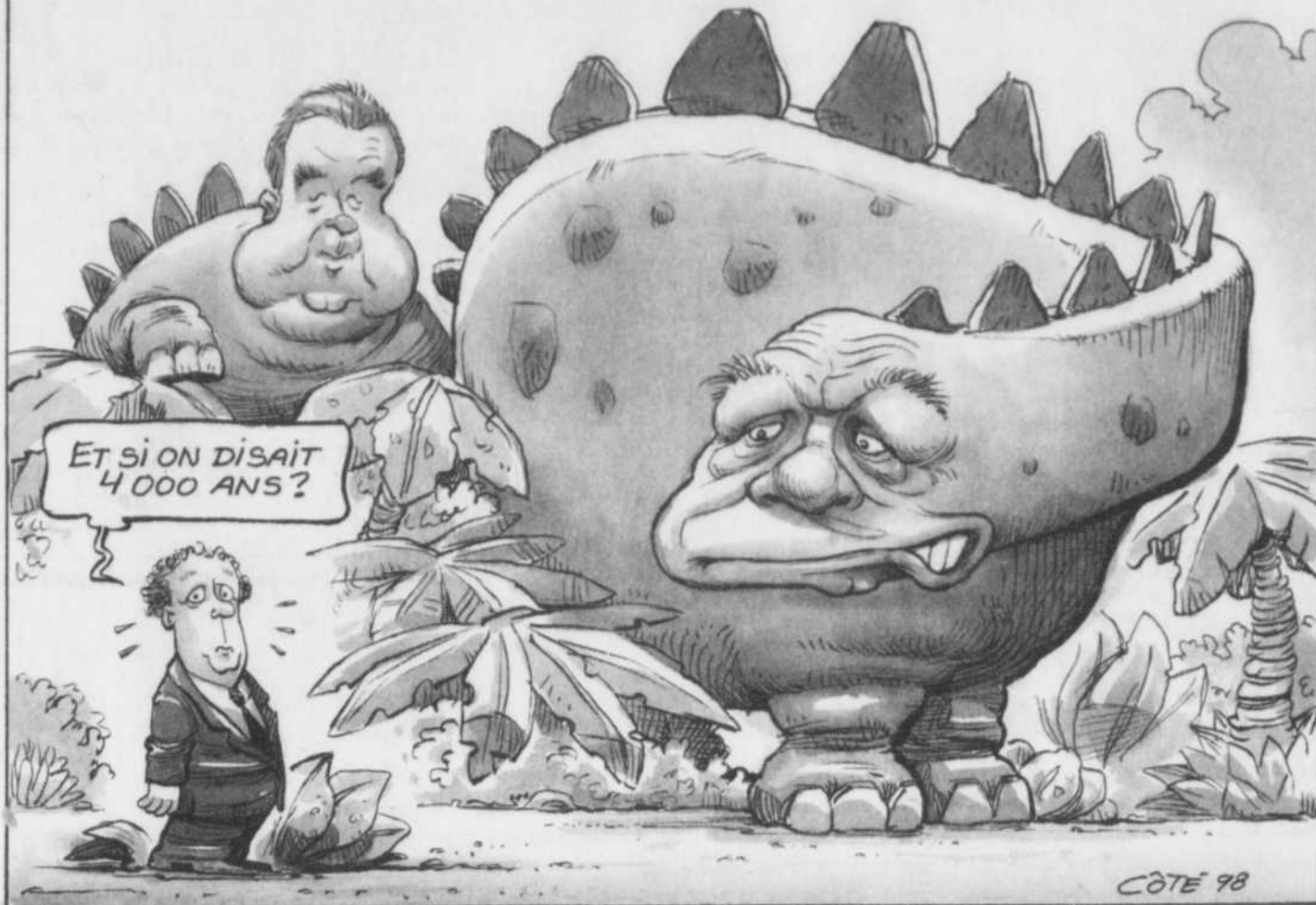
D'ailleurs, les penseurs du PQ vont pousser très fort en faveur de ce scénario. Lucien Bouchard est leur meilleur vendeur de la séparation et de la souveraineté. Il aura 60 ans avant la fin de l'année et près de 65 à la fin d'un prochain mandat. C'est le moment où jamais d'utiliser le charisme du chef en place pour faire adopter l'option par une majorité de Québécois. D'autre part, le PQ lui-même, s'il est réélu, ressentirait l'usure normale du pouvoir après un deuxième mandat et, comme cela s'est souvent produit dans l'histoire, risquerait de devoir passer le flambeau à un autre parti ensuite. À l'évidence, doivent se dire les stratèges péquistes, les trois ou quatre prochaines années constituent LA période privilégiée à ne pas manquer pour «affranchir» le Québec.

Si M. Bouchard est reporté au pouvoir, nous entrerons dans une nouvelle veille référendaire. En votant pour le PQ, nous voterions pour un parti dont l'objectif avoué sera de gouverner pour créer des conditions gagnantes, c'est-à-dire préparer une mise en scène capable de convaincre enfin une majorité de Québécois de tenter l'aventure de la séparation pour la souveraineté.

Une telle mise en scène ne promet rien de bon, car il faudrait nécessairement que les choses aillent plus mal au Québec et que se développe une super chicane avec Ottawa. Question de créer le climat propice, de rendre désirable un changement draconien, de prouver une fois pour toutes que nos difficultés dépendent des autres et qu'on a vraiment épuisé les derniers recours. On ne change pas de système politique quand ça va bien. On ne se résigne pas au bistouri quand on pète de santé. Nous ne pouvons faire confiance à un parti qui nous dit d'avance vouloir ranimer le feu de nos divisions, entre Québécois et entre Canadiens. C'est le lot inévitable d'un exercice référendaire. Nous le savons. Nous l'avons vécu deux fois. Nous désirons un gouvernement qui mettra toute son énergie et tout son talent à l'amélioration de nos services de santé, au financement de l'éducation, au développement économique et à la lutte à la pauvreté, sans arrière-pensées et sans chercher à prouver, dans chaque dossier, que c'est la faute du système.

Le Parti libéral du Québec devient donc le seul choix valable pour nous donner ce type de gouvernement.

CHAREST SE DONNE 4 ANS POUR FAIRE ÉVOLUER LE FÉDÉRALISME...



CARREFOUR DES LECTEURS

Troublée moi aussi

(Lettre à M. Lucien Bouchard)
Le 18 novembre, lors de la journée d'étude des enseignants, vous vous êtes dit «troublé» devant l'attitude des enseignants du Québec de faire une journée d'étude «illégal» alors qu'ils devraient plutôt donner l'exemple.

J'aimerais vous exprimer que, moi aussi, je suis profondément troublée! Troublée par le manque de volonté de mon gouvernement à vouloir régler une vieille dette envers les enseignants (le dossier est en cours depuis 1992)!

Troublée par le fait qu'une loi sur l'équité salariale ait été votée en Chambre le 21 novembre 1996, à l'unanimité, afin d'éliminer la discrimination à l'égard des femmes et leur maintien dans la pauvreté dans notre société, et que cette loi n'ait pas encore été appliquée à l'ensemble de la population (le secteur de l'enseignement étant principalement constitué de femmes, d'où le salaire moins élevé comparativement à d'autres professions majoritairement masculines, et le dernier dossier à être «traité»).

Et si on veut aller un peu plus loin que le dossier actuel, je vous dirais que je suis aussi troublée par le ratio maître/élèves qui augmente, ce qui réduit ainsi les contacts personnels avec chacun des enfants, alors qu'on sait très bien que les parents sont de moins en moins disponibles, devant assumer des tâches de plus en plus exigeantes pour faire face à des fardeaux fiscaux de plus en plus lourds! Troublée par les coupures de services (psychologie, orthophonie, orthopédagogie, etc.), bien que tous constatent qu'il y a de plus en plus d'enfants par classe qui ont de grands besoins. Et l'on prétend vouloir lutter contre le décrochage scolaire!

Si, pour vous, monsieur le premier ministre, il est troublant de voir ceux qui façonnent la société de demain dans les rues, pour manifester «illégalement» leur désaccord avec votre incohérence, je vous dirais que c'est probablement parce qu'eux aussi sont «troublés» de bien des façons et depuis fort longtemps, et que leur capacité de gérer ce «trouble» a ses limites!

En cette veille d'élection, je me sens personnellement troublée de réélire un premier ministre qui s'essuie les pieds sur son système d'éducation, et principalement sur ses enseignants et enseignantes.

Louise Bleau
Enseignante
Québec

Je ne mettrai pas la vérité sous le boisseau

(Lettre à M. Donald Charette, LE SOLEIL)

C'est avec étonnement que j'ai pris connaissance de votre éditorial daté du 23 novembre et coiffé du titre élégant: «Le pied dans la bouche». Manifestement on ne peut vivre indéfiniment au pays d'André Arthur sans être influencé, tôt ou tard, par la délicatesse de ce charmant personnage.

Ceci étant dit, je crois que je commence à m'habituer à être la victime de mâles au jugement prétendument éclairé, puisque c'est moins le titre accrocheur de votre opinion qui me fait tiquer que les contradictions que celle-ci exprime en regard d'une autre de vos opinions, cette fois en date du 14 novembre 1998.

Vous comprendrez sûrement, d'ailleurs, que je me pose de sérieuses questions sur le fait que vous puissiez, dans deux éditoriaux écrits, à neuf jours d'intervalle, émettre une vérité et son contraire. Comment, en effet, ne serais-je pas surprise devant le fait que, le 14 novembre dernier, en parlant des négociations avec les chauffeurs d'autobus de la STCUQ, vous déclariez que: «Il est étonnant que les informations soient si secrètes puisqu'on parle ici d'un service public indispensable payé par nos taxes», alors que moins de deux semaines plus tard, soit plus exactement le 23, vous me blâmez d'avoir divulgué le cadre général des négociations dans lequel doivent évoluer les pourparlers avec ces mêmes chauffeurs.

Évidemment, vous aurez toujours le gros bout du bâton — ou le bon bout du stylo, devrais-je dire dans votre cas — et je ne pourrai sans doute que continuer à subir, dans les prochaines années, vos jugements sans nuance et vos critiques mal fondées.

Il reste que, peu importe cette situation plutôt désagréable, je persiste à croire que, en tant que mairesse de Sainte-Foy, je n'ai de comptes à rendre qu'à la population qui m'a élue.

À ce titre, il est clair que je me dois de continuer d'affirmer haut et fort que ce n'est pas un mandat de grève des chauffeurs d'autobus qui peut rendre acceptable ce qui ne l'est pas et que ce n'est pas non plus, comme vous le suggérez dans vos deux éditoriaux, à un arbitre qu'il revient de fixer les conditions de travail ou les salaires des employés des municipalités et des organismes supramunicipaux. Les exemples des désastres provoqués par ce genre d'intervention sont certes suffi-

samment évidents depuis quelques années pour que l'on n'ait plus à démontrer le manque d'à-propos de votre suggestion. Je trouve enfin déplorable que vous perdiez votre temps à brailler sur les malheurs d'un directeur général qui s'est conduit comme une diva et qui a ainsi fait la preuve du peu de respect qu'il porte à ses patrons, alors que c'est de la misère des gens qui auront peut-être à revivre les affres d'une grève du transport en commun dont vous devriez vous soucier.

À l'annonce d'une grève probable des chauffeurs d'autobus de la STCUQ, le «finassage», les ronds de jambe et les «step-pettes» de certains négociateurs devraient vous préoccuper beaucoup moins que les conséquences dévastatrices que pourrait avoir sur l'économie de la région et ce, en pleine période des Fêtes, la désorganisation du transport en commun. Sachez enfin que j'ai dit ce que j'avais à dire et que, contrairement à ce que vous souhaitez, je ne ferai pas amende honorable et je ne m'excuserai pas. La vérité est trop rare de nos jours pour que, l'ayant dite, il faille s'empressement de la mettre sous le boisseau.

La mairesse de Sainte-Foy
Andrée P. Boucher

Je m'étonne, M^{me} Boucher, que vous vous perceviez comme une victime de «mâles» au jugement peu certain, c'est un argument qui n'est pas pertinent. Mon éditorial vous reprochait d'avoir manqué de solidarité avec les autres maires de la CUQ, au moment où les négociations entraînent dans une phase cruciale avec les chauffeurs d'autobus. Cette sortie a provoqué deux démissions du côté patronal et saboté le rapport des forces au point où le syndicat découvre maintenant de nombreux points qui seraient en litige tout en se trimbalant avec son mandat de grève. Veuillez croire, madame la mairesse, que j'apprécie toujours votre franc-parler et votre style même si, à l'occasion, vous vous en servez contre les commentateurs qui font leur travail.
Donald Charette, éditorialiste

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante:
Carrefour des lecteurs,
Journal LE SOLEIL,
925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547,
Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

Les attentes des collèges pendant la campagne

Yvon Beaulieu, Jacques Désilets et Vincent Guay

Respectivement directeurs généraux du collège de Limoilou, du cégep de Sainte-Foy et du collège François-Xavier-Garneau

(Lettre aux chefs des partis politiques)

La campagne électorale qui se déroule actuellement est plutôt source de déception. Plusieurs nous annonçaient des débats de fond, une discussion sur des projets de société. Il nous semble plutôt que des enjeux majeurs sont escamotés, notamment au chapitre de l'éducation, et plus particulièrement en ce qui concerne l'enseignement collégial. À cet égard, citons la remarque de M. J.-Jacques Samson, directeur de l'éditorial du journal LE

SOLEIL, au sujet du débat des chefs: «L'éducation a d'autre part été à peu près oubliée, ce dont les chefs des partis devraient être gênés aujourd'hui». (LE SOLEIL, édition du 18 novembre 1998).

Pendant cette campagne électorale, nous souhaitons vivement que les chefs de partis politiques nous fassent part de leur vision de l'éducation. À cet égard, nous tenons à exprimer trois attentes.

Nous attendons qu'ils réaffirment que l'éducation, et en particulier la formation collégiale, est une priorité. Depuis le début des années 90, au Québec, le nombre d'emplois a augmenté de 37% pour les détenteurs d'un diplôme universitaire, de 21% pour les détenteurs d'un diplôme collégial, alors

qu'il a baissé de 16% pour les diplômés de l'enseignement secondaire ou d'un niveau moindre. Aussi, si nous n'agissons pas en vertu de cette priorité déclarée, nous nous préparons de douloureux lendemains.

La pauvreté, le chômage, la société à double vitesse, la perte de compétitivité, bref, la liste des maux qui nous attendent est longue. Nous percevons déjà de nombreux signes des effets pervers d'une décennie de compressions budgétaires tels que le décrochage scolaire, la diminution des services directs à l'élève, le développement anémique de nouveaux programmes d'études, la désuétude de nombreux équipements éducatifs et l'urgence de les remplacer, la morosité croissante que nous observons chez

plusieurs membres du personnel.

Nous attendons que la formation continue soit considérée comme une nécessité et soutenue comme telle. Tous les travailleurs sont affectés par des changements, souvent profonds et draconiens. Les compétences attendues dans cette économie du savoir imposent du perfectionnement, du recyclage, de la formation continue. Il faut, pour répondre aux besoins de formation des adultes, une véritable politique gouvernementale qui mobilise et qui coordonne l'ensemble des actions des ministères.

Nous attendons que les pouvoirs des établissements collégiaux soient accrus. Nous souhaitons une véritable décentralisation des pouvoirs vers les établissements, une démarche con-

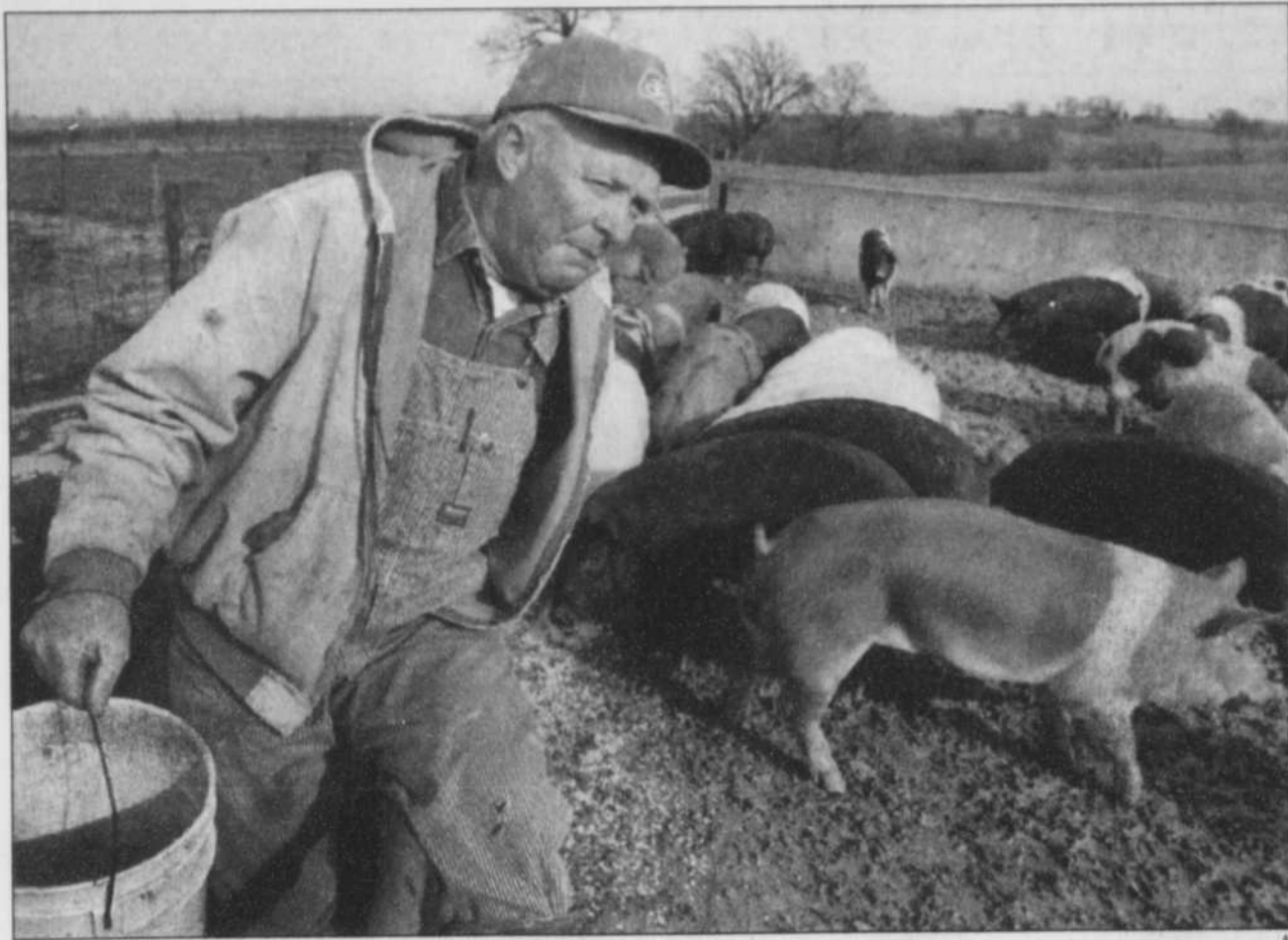
duisant ceux-ci à être véritablement reconnus comme des établissements d'enseignement supérieur. Il faut briser la tendance à multiplier les contrôles a priori et à vouloir uniformiser les pratiques et les normes.

Cette tendance, source de paralysie, est inefficace et coûteuse. Les collèges, sans une marge accrue d'autonomie, ne sauront répondre avec efficacité et rapidité aux besoins de formation de leurs étudiants et seront toujours ralentis dans leur recherche de l'excellence.

Une réponse lucide et sans détour à ces attentes nous permettrait d'identifier, ensemble, les mesures adéquates et les ressources nécessaires pour être en mesure de relever les défis du nouveau millénaire.

Geisswein • Hagro • Gardeur • Jones New York • Lutha • Lucien Daunois

Porcs à donner



Il n'y a pas qu'au Québec que les producteurs de porcs ont de graves problèmes. Ron Mohr, de Baldwin, dans l'Iowa, a publié une annonce dans un journal de la région pour faire savoir qu'il préférerait donner ses porcs plutôt que de les vendre aux prix très bas du marché. « Le prix de l'animal est trop bas, mais il continue de dégringoler », a déclaré le fermier de 57 ans au Des Moines Register.

Le FMI pourrait revenir en Russie en janvier-février 1999

■ MOSCOU (AFP) — Une mission du Fonds monétaire international pourrait revenir en Russie en janvier-février prochains, a indiqué, hier soir une source au ministère russe des Finances, citée par l'agence Itar-Tass.

Une mission du FMI, présente depuis le 18 novembre en Russie, a quitté Moscou, mardi, sans accord avec les autorités russes sur la restructuration de leur dette ni sur le déblocage d'un prêt du FMI gelé depuis septembre.

La Russie, aux abois, espérait obtenir un accord sur la restructuration de

sa dette de 4,6 milliards \$ US remboursable en 1999 au FMI.

VERSEMENT ATTENDU

Elle attend de même avec impatience le versement de 4,3 milliards \$ US, que l'institution financière internationale refuse de lui déboursier dans l'attente d'un plan anticrise « cohérent ».

Une bourse écologique

LONDRES (AFP) — L'Environment Exchange, la première bourse européenne écologique où seront traitées les matières recyclables (plastique, verre, métaux, papier) a inauguré ses échanges à Londres, hier après-midi.

L'Environment Exchange a été mis en place en coopération avec le groupe suédois OM Group, qui gère la bourse de Stockholm, et Pulpex, marché à terme de la pâte à papier à Londres.

« Il s'agit d'un premier pas pour un engagement à long terme dans le domaine de l'environnement. C'est la première fois en Europe qu'un instrument économique écologique est échangé sur un marché officiel », a déclaré Per-Jonas Carlsson, responsable des nouveaux marchés chez OM.

L'Environment Exchange est destiné à promouvoir les échanges de matières recyclables entre industriels européens, alors qu'une nouvelle réglementation européenne impose aux États membres de l'Union de récupérer d'ici 2001 entre 50 et 65 % des produits d'emballage et d'en recycler au moins la moitié.

Déjà en Grande-Bretagne, les entreprises affichant un chiffre d'affaires annuel de plus de 5 millions de livres (12,8 milliards \$) et utilisant plus de 50 tonnes de matériaux d'emballage doivent détenir des Package Recovery Notes (PRNs), des bons destinés à prouver qu'elles atteignent leurs objectifs de recyclage.

Les sociétés qui dépassent leur quota de recyclage peuvent vendre leur PRNs excédentaires à d'autres entreprises et depuis l'adoption de ces règlements au Royaume-Uni l'année dernière, ces échanges se font hors-cote entre les différentes entreprises.

D'ici la fin de l'année, 5500 entreprises britanniques seront concernées par la nouvelle réglementation européenne, selon les autorités de l'Environment Exchange.

En l'an 2000 toutefois, ce nombre devrait monter à 19 000, car les critères seront plus sévères et il suffira d'un chiffre d'affaires d'un million de livres minimum pour devoir se conformer aux lois européennes.

Vendeurs et acheteurs pourront désormais se retrouver sur Internet et effectuer leurs transactions par téléphone entre 13 h et 16 h, cinq jours par semaine.

L'adresse du site de l'Environment Exchange est : www.t2e.co.uk.



Commencez à payer en mai 1999

ENSEMBLES MULTIMEDIA HAUTE PERFORMANCE

Moniteur 15 po

300 MHz

INCLUS

1899⁹⁵ OU 90⁷⁷ par mois 24 versements sans intérêt

LEXMARK MODELE 1100 (222263)

SEANIX

ENSEMBLE SEANIX 300 MHz SERIE CS (900837)

- Processeur Celeron-A™ d'INTEL®
- Haut-parleurs, micro, clavier, souris
- Moniteur 15 po Seanix inclus
- Imprimante Lexmark 1100 incluse (222263)

Moniteur 15 po

300 MHz

INCLUS

1699⁹⁵ OU 70⁸³ par mois 24 versements sans intérêt

LEXMARK (222263)

Packard Bell

ENSEMBLE PACKARD BELL 820C (900811)

- Processus Cyrix 300MHz
- Clavier, souris, haut-parleurs, micro
- Moniteur 15 po Packard Bell inclus
- Plusieurs logiciels
- Imprimante Lexmark 1100 incluse

Notre plus grande qualité, c'est le service

www.tanguay.qc.ca

AMEUBLEMENTS TANGUAY ÉLECTRONIQUE

Ouvert le DIMANCHE

Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées. Programme de paiements par mensualités: ne payez que les taxes comptant.

COMMANDE TELEPHONIQUE - UTILISEZ NOS LIGNES SANS FRAIS

LEVIS 5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy) 1 800 563-4511 (418) 833-4511	BEAUPORT 535, boul. Sainte-Anne 1 800 563-6282 (418) 667-6282	LES SAULES 4875, boul. de l'Ornière 1 800 563-4411 (418) 871-4411	TROIS-RIVIERES 2200, boul. des Récollets 1 800 465-2200 (819) 373-1111	POINTE-AU-PERE 822, boul. Sainte-Anne Route 132, Comité de Rimouski 1 800 463-4411 (418) 725-4411	CHICOUTIMI 1990, boul. Talbot 1 800 383-4711 (418) 698-4411	RIVIERE-DU-LOUP 245, Hôtel-de-Ville 1 800 510-4711 (418) 867-4711	ST-GEORGES-DE-BEAUCE 8955, boul. Lacroix 1 877 295-4411 (418) 226-4411
---	---	---	--	--	---	---	--

Centraide Québec